



DOSSIER DE PRÉ-INSCRIPTION - MULTI ACCUEIL

Accueil collectif régulier *Inscription à partir du 4ème mois de grossesse*

N° Inscription
(confidentiel)

➤ Souhaitez-vous recevoir la réponse de la commission d'attribution des places : Par mail par courrier

ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____ Sexe : F G

Date de naissance : _____ ou date présumée d'accouchement _____

RESPONSABLES LEGAUX

Parent 1 en qualité de : Père Mère Conjoint.e Tuteur.trice

Célibataire Marié.e / Pacsé.e ou Vie maritale Séparé.e ou divorcé.e Veuf.ve

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____ 91620 NOZAY

Tél domicile : _____ Tél portable : _____

Email : _____ @ _____

Parent 2 en qualité de : Père Mère Conjoint.e Tuteur.trice

Célibataire Marié.e / Pacsé.e ou Vie maritale Séparé.e ou divorcé.e Veuf.ve

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____ 91620 NOZAY

Tél domicile : _____ Tél portable : _____

Email : _____ @ _____

Fratries

Nombre de frères et sœurs à charge : _____

Nom	Prénom	Date de naissance



RESPONSABLES LEGAUX

Parent 1

Salarié profession : _____ Type de contrat : Temps Complet

Temps Partiel

Activité libérale ou indépendant : _____

Etudiant ou en formation : début _____ fin _____

Sans activité depuis le _____ France travail depuis : _____

Congé parental jusqu'au : _____

Parent 2

Salarié profession : _____ Type de contrat : Temps Complet

Temps Partiel

Activité libérale ou indépendant : _____

Etudiant ou en formation : début _____ fin _____

Sans activité depuis le _____ France travail depuis : _____

Congé parental jusqu'au : _____

N° allocataire CAF ou MSA : _____

Vous n'habitez pas encore Nozay, adresse actuelle : _____

Date d'emménagement prévue : _____

Enfant présentant un handicap dans la famille : OUI NON



Définition du besoin

➤ Accueil souhaité : Jours/horaires (le multi accueil est ouvert de 8h à 18h30 et fermé le mercredi).

4 jours 3 jours 2 jours 1 jour

Pour les demandes de temps partiels de 1 à 3 jours, merci d'indiquer par ordre de priorité les jours souhaités (chiffre de 1 à 4 à côté du jour*)

Merci de remplir le tableau en fonction de vos besoins. Les contrats d'accueil fonctionnent par demi-heures, (ex : 8h-16h30). Les contrats d'accueil ne peuvent dépasser 10h par jour.

	Lundi <input type="checkbox"/> *	Mardi <input type="checkbox"/> *	Jeudi <input type="checkbox"/> *	Vendredi <input type="checkbox"/> *
Horaires d'arrivée	_____ h _____	_____ h _____	_____ h _____	_____ h _____
Horaires de départ	_____ h _____	_____ h _____	_____ h _____	_____ h _____

➤ Nombre de jours par an où l'enfant ne sera pas accueilli, en dehors des fermetures de l'établissement (5 semaines de fermeture +) : _____ jours.

Renseignements complémentaires

➤ Avez-vous reçu un avis défavorable lors de la dernière commission ?

Oui Non

➤ Mode d'accueil actuel Aucun Membre de la famille Voisin/ami(e)
 Assistante maternelle agréée Garde à domicile Halte-garderie

Crèche privée Crèche d'entreprise Autre

A Nozay Oui Non Si non, merci de préciser sur quelle commune : _____

➤ Si votre enfant est allaité, souhaitez-vous poursuivre l'allaitement durant l'accueil ? Oui Non

➤ Votre enfant a-t-il un régime alimentaire particulier (sans porc, sans bœuf, sans viande, sans gluten...) :

CADRE LEGAL

Parent 1 : Je soussigné.e _____ certifie que les informations indiquées dans ce document pour l'inscription de mon enfant sont exactes. En cas d'attribution d'une place, toute fausse déclaration est susceptible d'annuler l'admission de mon enfant au multi accueil.

Date _____

Signature

Parent 2 : Je soussigné.e _____ certifie que les informations indiquées dans ce document pour l'inscription de mon enfant sont exactes. En cas d'attribution d'une place, toute fausse déclaration est susceptible d'annuler l'admission de mon enfant au multi accueil.

Date _____

Signature



La Caisse d'Allocations Familiales met à la disposition des villes un service Internet à caractère professionnel nommé Cdap qui permet de consulter les éléments de votre dossier nécessaires à l'exercice de notre mission. Conformément à la loi « informatique et libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978 », nous vous rappelons que vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations.

Je soussigné.e _____ Allocataire n° _____

- autorise le service de la Petite Enfance à consulter mon dossier sur le site de la CAF
 n'autorise pas le service de la Petite Enfance à consulter mon dossier sur le site de la CAF

Date _____

Signature de l'Allocataire

La collecte de vos données à caractère personnel est nécessaire à la gestion de votre dossier de pré-inscription par le service Petite Enfance/ Affaires Scolaires de NOZAY.

Les données enregistrées sont les suivantes : Identité des responsables légaux, date de naissance de l'enfant, revenus du foyer, situation familiale et professionnelle. Les destinataires de ces données sont, dans le strict cadre des finalités énoncées ci-dessus, les personnels dûment habilités de Nozay, la puéricultrice de secteur PMI.

Conformément au règlement général de la Protection des données (RGPD) vous bénéficier d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité voire d'effacement de celles-ci selon la situation. Les documents papier sont conservés jusqu'à délais des prescriptions légaux d'archivage.

RESERVE A L'ADMINISTRATION

Dossier : Complet (passage en commission) _____

Incomplet, en attente _____



NOTE EXPLICATIVE

Service Petite Enfance

DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION ACCUEIL COLLECTIF

Vous allez solliciter la commune pour inscrire votre enfant au sein d'un établissement d'accueil collectif, nous vous remercions de votre confiance et par ce document, nous espérons répondre à vos premières questions.

Le multi accueil « Le Petit Prince » doté de 20 berceaux, accueille les enfants de 3 mois à 5 ans, avant la scolarisation.

Pour l'accueil régulier, un contrat est établi entre les parents et le multi accueil. Il précise les jours réservés pour l'accueil de votre enfant et les amplitudes horaires.

A. Conditions d'admission du dossier

Être domicilié sur la commune de NOZAY.

Attention les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte

B. Pièces impératives à joindre au dossier de pré-inscription

- La fiche d'inscription dûment complétée (Tous les renseignements doivent être traités avec exactitude ; la demande ne pourra être modifiée après la réponse de la commission d'attribution des places),
- Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois,
- Une attestation Caf ou MSA comportant le n° d'allocataire ou l'avis d'imposition de l'année N-1 pour les parents non allocataires,
- Si l'enfant n'est pas encore né, l'imprimé "confirmation de naissance" sera à renvoyer dans un délai de 15 jours après la naissance.

Le dossier est à faire parvenir par courrier ou à déposer à l'accueil de la Mairie.

Mairie de NOZAY
Place de la Mairie
91620 NOZAY

Ou par mail à multiaccueil@nozay91.fr

En cas de besoin, la direction du multi accueil peut vous accompagner ou répondre à vos questions en contactant le 01.64.49.93.14 et 06.25.09.63.96

C. Attribution des places en accueil régulier

Une fois la demande enregistrée, l'ensemble des dossiers d'inscription en accueil régulier sera présenté au groupe de travail réuni au mois de février.



Les membres de ce groupe sont issus de la Commission Petite Enfance, il se compose ainsi :

- M. le Maire de NOZAY
- Des membres de la Commission Petite Enfance
- Des membres de la Commission des Affaires Sociales
- Des conseillers municipaux membres de la commission Petite Enfance
- Un conseiller municipal de chaque liste d'opposition, membres de la Commission Petite Enfance
- La directrice du Multi accueil
- Le directeur du pôle familles

Critères d'attribution

Le groupe de travail étudie les dossiers présentés de manière anonyme, s'appuyant sur un scoring tenant compte de différents critères répertoriés comme suit :

- Parent mineur,
- Parent isolé,
- Parents étudiants ou en formation,
- Parents engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle avec des ressources < ou = au RSA,
- Parents ayant des ressources modestes,
- Familles en situation de vulnérabilité (situation de handicap ou de maladie pour un parent ou un membre de la fratrie, difficultés d'ordre social ...),
- Enfants présentant un handicap, présentant une maladie chronique ou un retard de développement (après avis du Médecin des structures),
- Regroupement de fratries (un enfant de la même famille déjà présent dans la structure),
- Naissances multiples, adoption,
- Refus lors de la dernière commission,
- Possibilité d'attribuer un temps complet (4jours) pour un enfant, l'année précédent l'entrée à l'école si les parents le demandent et si la structure le permet.
- A critères égaux, prise en compte de la date de la demande.

L'avis de la commission sera envoyé par mail ou par courrier dans le courant du mois de Février.

Les familles dont le dossier est retenu ont **15 jours** pour confirmer leur accord pour la place proposée. En cas de désistement ou d'absence de réponse dans le délai de 15 jours, la place est déclarée vacante.

L'attribution d'une place à une famille est faite au regard de la demande et du besoin exprimé dans le dossier de préinscription. Si des modifications sont apportées au regard de la demande initiale, le dossier est réétudié afin de déterminer si la proposition de place peut être maintenue.

Les familles dont la candidature n'aura pu être retenue seront inscrites sur une liste d'attente. En cours d'année, si une place se libère, l'une des familles préinscrites sera contactée.

Nous vous invitons en parallèle et dès que possible à prendre contact avec le Relais Petite Enfance de la commune. La responsable du RPE se tient à votre disposition lors des permanences téléphoniques au 01.69.63.72.81 et par mail à l'adresse suivante : rpe@nozay91.fr.



D. Conditions d'accueil des enfants entrant en crèche

Une fois la place attribuée, un rendez-vous devra être pris avec la direction de l'établissement afin de préparer l'accueil de l'enfant et sa famille.

Au cours de ce rendez-vous, vous serez amené à finaliser le dossier d'admission. Vous devrez fournir les pièces complémentaires suivantes :

Dossier administratif

- Le coupon d'acceptation du règlement de fonctionnement complété et signé,
- La photocopie des documents suivants :
 - le livret de famille, pour les parents non allocataires CAF.
 - au cas où l'autorité parentale a fait l'objet d'une décision d'un juge, la copie de cette décision.
 - l'attestation d'assurance "Responsabilité civile" au nom de l'enfant (en général liée au contrat d'assurance habitation).
 - le certificat de scolarité ou la carte d'étudiant pour les parents étudiants et non allocataires CAF.

Dossier médical de l'enfant

- La page des vaccinations du carnet de santé. Au nombre de 11, les vaccins sont obligatoires et doivent être à jour. Le cas échéant les contre-indications doivent être attestées par un certificat médical du médecin traitant.
- Un certificat médical d'admission en collectivité.
- Une ordonnance du médecin traitant autorisant la délivrance de médicaments à présenter le premier jour d'adaptation de l'enfant.
- Une fiche sanitaire, précisant le nom du médecin traitant, ses coordonnées téléphoniques ainsi que celles des parents à joindre en cas de nécessité.
- Une autorisation de soins d'urgence, prévue dans le contrat, permettant le transport de l'enfant à l'hôpital le plus proche et l'application de mesures médicales d'urgence jugées nécessaires.

Dossier d'accueil de l'enfant (à fournir au plus tard le premier jour d'adaptation de l'enfant)

- Une autorisation de sortie à l'extérieur, afin de permettre à l'enfant de participer aux différentes activités proposées (médiathèque, pique-nique, sorties...),
- Une autorisation de photographier, d'exploitation et de diffusion d'image

N'hésitez pas à poser toutes les questions nécessaires, avant de passer à la signature du contrat d'accueil.

Une fois la partie administrative réglée, vous aborderez l'aspect éducatif qui concerne notamment la période de familiarisation obligatoire pour tous les enfants intégrant un accueil collectif. Elle est progressive et nécessite la disponibilité de la famille. Elle est d'au moins une semaine consécutive pour l'accueil régulier.

La facturation débutera à partir de la semaine suivante. La directrice vous proposera un rendez-vous pour cette période de familiarisation.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez joindre le multi accueil au 01.64.49.93.14.



Imprimé de confirmation de naissance

Pour les enfants non nés lors de la préinscription, merci de retourner ce document dans les 15 jours suivant la naissance de l'enfant.

- Par mail : multiaccueil@nozay91.fr.
- Par courrier:

Mairie de NOZAY
Service Pôle famille
Place de la Mairie
91620 NOZAY

Multi accueil Le Petit Prince
1, rue des Verts Prés
91620 NOZAY

Je soussigné.e Madame/Monsieur _____

En qualité de : Parent Responsable légal.e

Domicilié.e _____

Atteste que mon enfant (nom & prénom en lettres majuscules)

Est né.e le : _____ à _____

Il s'agit d'un. e Garçon Fille

Fait à Nozay, le _____

Signature